

# PROJET D'ETABLISSEMENT CLG GAMBETTA 2017-2021

## I) Diagnostic de situation

- **Présentation de l'établissement**

Etablissement historique du centre de Cahors, le collège Gambetta compte actuellement 820 élèves dont une dizaine d'internes, répartis dans 29 divisions (7x6èmes ; 7x5èmes ; 8x4èmes ; 7x3èmes) et un dispositif ULIS (unité localisée d'inclusion scolaire), ce qui en fait le plus gros collège du département et une UPE2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants).

L'offre en matière d'étude des langues est importante : anglais, espagnol, chinois, portugais, occitan, latin, grec (ancien). Regrettons la disparition de volontaires pour la langue allemande mais nous tentons de relancer l'engouement qui existait au collège.

Une classe CHAT (classe à horaire aménagé théâtre) a vu le jour en 2015.

Les classes bi-langues en 6<sup>ème</sup>, ont disparu avec la réforme de même que la section européenne espagnol. L'étude de la LV2 s'est généralisée dès la 5<sup>ème</sup>. Mais cette offre pléthorique a des incidences sur la constitution des classes et des emplois du temps.

Le secteur de recrutement est divisé en deux zones : l'une urbaine sur Cahors centre et l'autre rurale. Depuis la rentrée 2016, le secteur Croix de Fer et Pradines ont été rattachés au collège tandis que certaines communes rurales étaient orientées vers Luzech. Le collège possède une demi-pension importante de 700 élèves.

Le personnel est composé de 64 professeurs (pour 56 postes en équivalent temps plein), 2 CPE et 10 postes AED en vie scolaire, 19 agents du conseil général pour l'entretien et la restauration, 4 AVS, 1 AS (50%), 1 infirmière (80%), 2,3 postes en secrétariat (général et intendance).

L'équipe de direction comprend une gestionnaire, un principal adjoint et le principal. Concernant le corps enseignant, il faut noter chaque année la forte proportion de services partagés entre deux voire trois établissements (concerne 15 professeurs cette année).

Les bâtiments dédiés aux enseignements sont dans l'ensemble fonctionnels, bien adaptés et correctement équipés. La partie la plus ancienne a fait l'objet voilà 5 ans d'une lourde réhabilitation, le résultat est remarquable tant au plan architectural et patrimonial que par la qualité d'accueil du public scolaire (CDI, salle audio-visuelle, salles de technologie...). De même, toilettes élèves, réfectoire et cuisine ont été complètement rénovés et agrandis en 2013 et offrent un service de grande qualité aux usagers.

Il convient néanmoins de souligner une difficulté qui a des incidences sur certains aspects du fonctionnement: la capacité des salles de sciences (24 élèves maxi) qui génère des contraintes importantes pour la confection des classes et des EDT.

La nouvelle salle des professeurs vient de voir le jour en janvier 2017, répondant aux exigences de l'évolution du métier d'enseignant.

La régulation électronique du système de chauffage de l'ensemble des bâtiments ainsi qu'une gestion des contrats (gaz et électricité) entraînent des économies importantes qui dégagent des marges budgétaires.

Les plages horaires de cours vont de 8H-12H et 13H-17H, et 8H-12H le mercredi. Fermeture le vendredi soir.

Avec la réforme et les 26h de cours maximum, les edt doivent respecter :

- une pause méridienne de 1h30 minimum.
- Ils doivent également respecter un maximum de 6 h de cours par jour pour les 6<sup>o</sup> et 7 heures pour les autres niveaux.

Plusieurs associations cohabitent :

- deux associations de parents (l'API et la FCPE)
- l'AS (association sportive) animé par les enseignants d'EPS
- le FSE (foyer socio-éducatif) gère une salle mise à sa disposition pendant la coupure méridienne, salle dite « foyer des élèves » animée par une personne recrutée dans le cadre d'un service civique.
- L'Amicale des enseignants propose des actions tout au long de l'année

Enfin, pour être complet, l'établissement est également support de l'équipe mobile d'entretien des surfaces (EMOES).

- **Synthèse de quelques indicateurs, analyse sommaire de la situation**

✓ *Qui sont nos élèves et leurs familles ?*

En 2012-2013, la distribution des PCS des responsables fait apparaître une sur représentation des cadres sup. et moyens par rapport au département (36,4% contre 29,2%), une sous-représentation des catégories moyennes (33% contre 37,5%) et un taux de catégories défavorisées quasi identique (~28%).

En 2016, 35% de cadres supérieurs – 38% de catégories moyennes – 27% de catégories défavorisées

La mixité sociale est une réalité du collège Gambetta et tend à s'amplifier.

D'autre part la tendance sur ces dernières années est au maintien des catégories favorisées, à une augmentation des catégories moyennes et un léger tassement des catégories défavorisées.

En 2010, le taux d'élèves boursiers était de 21%, en 2014 il est de 24%. Actuellement nous dépassons les 25%, ce qui traduit des difficultés sociales grandissantes avec un nombre croissant de familles mono-parentales.

**Les parents** participent moins aux rencontres et réunions organisées par l'établissement; seules les réunions de remise des bulletins attirent les parents mais les réunions d'orientation pour les classes de 3<sup>e</sup> sont délaissées. En cause, la difficulté de transmission d'information malgré l'utilisation de divers canaux. Un effort devra être fait pour convaincre les utilisateurs de l'ENT de compléter correctement les phases d'inscription de la page d'accueil, de façon à obtenir l'inscription d'une adresse de re-direction vers leur adresse mail pour « s'assurer » que les messages arrivent aux destinataires. Par contre, la participation à l'élection de leurs représentants au CA demeure modeste (aux environs de 30%) et les associations (FCPE et API) rencontrent quelques difficultés à trouver des parents souhaitant réellement s'impliquer dans les structures institutionnelles (conseils divers).

**Les effectifs** ont connu une hausse continue depuis l'année 2008 (693 élèves) jusqu'à un pic en 2012 (871 élèves), ils se stabilisent en 2013 et 2014 à 860 élèves. Depuis l'ouverture du nouveau collège de Luzech et la modification du secteur de recrutement, l'effectif a baissé à 820 élèves et devrait se stabiliser à ce niveau. La population scolaire vient pour moitié du « grand cahors » (48%) et de nombreuses communes rurales. Le quartier de la Croix de Fer et Pradines ont été rattachés à l'établissement en septembre 2016.

Le collège est attractif et les demandes de dérogations en entrée sont nombreuses mais mieux maîtrisées.

✓ *Par quels moyens remplit-on nos missions ?*

- Grâce aux **ressources humaines** (déjà évoquées dans la présentation de l'établissement)
- En utilisant une **dotation en heures d'enseignement** allouée à la structure et qui ne laisse pas de marge de souplesse une fois les enseignements réglementaires assurés. Les classes sont fortement chargées au collège Gambetta (E/D~28). Ceci est compensé pour partie par le nombre d'heures effectuées en groupes à effectifs restreints, mais cela concerne toujours les mêmes disciplines.
- la mise en place de la réforme du collège en 2016, fait apparaître des enseignements complémentaires avec les EPI et l'accompagnement personnalisé à raison de 4 heures par semaine en cycle 4 et 3h en cycle 3. Leur mise en place a été posée après réflexion avec l'équipe enseignante. Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires font partie intégrante des cours « pour redonner du sens aux apprentissages en décloisonnant les disciplines ». Quant à l'Accompagnement Personnalisé il peut prendre des organisations variables mais s'adresse à l'ensemble des élèves.
- Par une **dotation en personnel Vie Scolaire** calculée au plus juste, elle permet simplement d'assurer le quotidien. Il est regrettable de ne pouvoir impliquer davantage ses personnels dans la gestion des difficultés de l'établissement. D'autant que chaque année, nous avons des élèves décrocheurs qui ne peuvent être accompagnés faute de moyens humains ou financiers (disparition de l'accompagnement éducatif). Le recrutement aléatoire de service civique ne permet pas de mettre en place des actions pérennes.
- Par une **dotation de fonctionnement du conseil départemental**, qui, une fois les charges incompressibles assurées, ne laisse pas vraiment de marge pour tous les projets pédagogiques en germe. Notons toutefois que le fond de roulement de l'établissement en augmentation ces deux dernières années nous permet d'effectuer des investissements financiers, ce qui nous a permis de favoriser la mise en place de certains EPI qui nécessitait quelques moyens initiaux.
- Par des dotations spécifiques sur le numérique qui prévoient un renouvellement de l'outil informatique garantissant un parc homogène et performant.
- Par quelques **subventions spécifiques d'état** (fonds sociaux, TICE, ...) qui sont attribuées au coup par coup selon une chronologie et une logique qui échappent souvent à l'établissement et dont le montant est fluctuant (jamais certain)

- Par quelques **soutiens financiers** de la FCPE fléchés sur des aides aux voyages scolaires et aux EPI (intervenant et valorisation)

**Le fonctionnement pédagogique et éducatif de cet établissement gagnerait en efficacité si la contractualisation des objectifs s'accompagnait d'une contractualisation de moyens horaires et humains.**

✓ *Quels sont les résultats ? que deviennent nos élèves après le collège ?*

Soulignons en premier lieu une série de résultats satisfaisants :

- les taux de passage 3<sup>ème</sup> → 2GT se situent à un niveau élevé et ont atteint les 80%, preuve de l'ambition offerte à nos élèves dans le cadre d'une politique académique.
- Les taux d'accès 6<sup>ème</sup> → 3<sup>ème</sup> continuent de progresser pour atteindre les 80% (supérieur à l'académie = 78%).
- Les taux de doubléments (de 0 à 3% selon le niveau) sont régulièrement faibles et attestent d'une bonne fluidité des parcours. Il est vrai que les recommandations incitent à un passage notamment depuis la prise en compte des cycles d'apprentissage, avec l'acquisition du socle commun de connaissances de compétences et de culture. Le pronostic de réussite en 2GT de nos anciens élèves de 3<sup>ème</sup> (taux de passage en première GT) est supérieur à la moyenne académique depuis plusieurs années.
- Le bilan s'améliore en ce qui concerne le brevet des collèges : depuis plusieurs années, le taux de réussite varie dans un intervalle 81%-89%. Il est actuellement au niveau de la réussite académique. Les moyennes aux épreuves ponctuelles tournent « plus ou moins » autour de l'attendu (compte tenu de la structure sociale), mais le taux de réussite des élèves issus de milieux sociaux défavorisés longtemps pointé du doigt est aujourd'hui à l'avantage du collège par rapport aux résultats du département.
- Les élèves allophones présentent le Diplôme d'Enseignement de Langue française au niveau A1, A2, ou B1.
- Les élèves de 3<sup>o</sup> en grande difficulté préparent également le Certificat de Formation Générale afin d'éviter une sortie du système scolaire sans diplôme.

Enfin les écarts de décisions d'orientation filles/garçons pour la 2GT se sont atténués mais sont toujours variables suivant les cohortes.

## Axes prioritaires et leurs déclinaisons

Axes prioritaires	Objectifs	Actions/Recommandations	Pour quels résultats attendus ?
<p>1) <i>Promouvoir la réussite de tous en aidant les plus fragiles et en diversifiant les offres de formation et les parcours.</i></p>	<p>1) <b>Assurer une meilleure réussite des élèves de milieu modeste</b></p> <p>2) <b>Travailler à la maîtrise du socle pour tous les élèves</b></p> <p>3) <b>Eviter les phénomènes de rupture entre l'école et le collège qui pénalisent les plus fragiles.</b></p> <p>4) <b>Définir un parcours culturel, santé, avenir et citoyen tout au long de la scolarité.</b></p> <p>5) <b>Permettre l'ouverture à l'international (voyages, échanges) en s'assurant que les élèves de milieu modeste bénéficient pleinement de ces dispositifs.</b></p> <p>6) Construire les outils d'une co-éducation intégrant les parents pour les rendre acteurs de la scolarité de leurs enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer la liaison cycle 3 en faisant vivre un conseil école-collège et un conseil de cycle</li> <li>✓ Rendre plus efficace les PPRE par un suivi régulier et veiller aux « décrochages scolaires »</li> <li>✓ <b>concrétiser l'évaluation par compétences, parallèlement à l'évaluation chiffrée – nouveaux bilans périodiques</b></li> <li>✓ Renforcer la liaison pédagogique et éducative avec les parents dès que la nécessité se fait sentir (inciter à la consultation du cahier de texte électronique, de la fiche élève « educ'horus », de la fiche « mi-trimestre », du bulletin)</li> <li>✓ S'appuyer sur la richesse du patrimoine local, de l'offre des options (LV, latin grec, occitan) pour la maîtrise du socle, sur les projets EPI pour l'ouverture</li> <li>✓ Accentuer l'utilisation des TICE pour illustrer les cours et communiquer avec les familles. <b>Mise en place des classes mobiles</b></li> <li>✓ Organiser un brevet blanc au moins dans l'année, des révisions pour les épreuves ponctuelles.</li> <li>✓ Organiser <b>un parcours d'éducation culturelle et artistique, un parcours éducatif de santé, un parcours avenir et un parcours citoyen</b></li> <li>✓ Assurer une diversification des offres de formation en maintenant une classe à horaire aménagée théâtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maintenir les taux de réussite au brevet aux environs de 90% et les taux d'orientation vers le LEGT aux environs de 80%.</li> <li>➤ Contenir les doubléments à des cas exceptionnels</li> <li>➤ Assurer la maîtrise du socle pour 90%.</li> <li>➤ Créer et faire vivre un espace culturel</li> <li>➤ Maintenir sous les 10% l'écart entre le taux de réussite au brevet et celui des élèves issus de CSP défavorisées.</li> <li>➤ Diminuer le taux d'élèves de 4° et 3° ayant une moyenne inférieure à 8 en français ou math. 15% en 2016</li> </ul>

<p>2) Préparer les sorties du collège en assurant une affectation à chaque jeune qui quitte l'établissement, en luttant contre les phénomènes de déscolarisation. et les stéréotypes sexistes</p>	<p><b>1) Lutter contre les sorties prématurées sans solution</b></p> <p><b>2) Réduire les écarts d'orientation garçons-filles</b></p> <p><b>3) préparer l'orientation de chaque élève dans une véritable relation de co-éducation</b></p> <p><b>4) valoriser les choix d'orientation dans les domaines professionnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travail avec les partenaires (PRE, atelier relais, CFA)</li> <li>✓ Etoffer le <b>parcours avenir</b> pour renforcer l'ambition et la motivation des élèves, lutter contre les stéréotypes de genre.</li> <li>✓ <b>Poursuivre l'accompagnement des familles dans le choix de la voie d'orientation donné à la famille</b></li> <li>✓ Informer régulièrement les parents des procédures administratives d'orientation et des différentes voies de formation post-collège.</li> <li>✓ Favoriser l'inclusion des élèves UPE2A (FLE)</li> <li>✓ Préparer au DELF et CFG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer une solution d'affectation durable à tout élève qui quitte l'établissement</li> <li>➤ Réduire les écarts d'orientation garçons/filles en 2GT à moins de 10%.</li> </ul>
<p>3) Motiver et responsabiliser les élèves dans tous les domaines</p>	<p><b>1) Améliorer la relation éducative entre élèves et adultes de l'établissement</b></p> <p><b>2) Valoriser la fonction de délégué</b></p> <p><b>3) Mieux associer les élèves au fonctionnement et à la gestion des services annexes qui les concernent directement (DP, internat, foyer, AS)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parcours santé et citoyenneté; planifier chaque année des actions d'éducation à la santé, l'hygiène, la sécurité et la citoyenneté dans le cadre du CESC.</li> <li>✓ Impliquer les élèves dans la conception et la mise en place d'une journée vivre-ensemble, moment qui réunit l'ensemble de la communauté éducative</li> <li>✓ Mettre en place en début d'année une journée d'intégration pour chaque niveau</li> <li>✓ Développer un sentiment d'appartenance à l'établissement: noms de classe choisis en début d'année scolaire; Les élèves de chaque classe participent au choix de ce nom qui pourra faire l'objet d'une restitution lors de la journée du vivre ensemble.</li> <li>✓ Réunir les délégués régulièrement pour débattre de la vie au collège: étudier systématiquement les demandes (CESC-CVC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les effets seront évalués selon les indicateurs du tableau de bord :</li> <li>-Taux d'absentéisme</li> <li>-Taux des punitions/sanctions</li> <li>-Evolution diagnostic sécurité</li> <li>-Activités du FSE</li> <li>-Taux de satisfaction des usagers des services annexes</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer une animation du Foyer et l'organisation de clubs</li> <li>✓ Concevoir et tenir à jour un tableau de bord « vie scolaire » afin d'aider au pilotage et aux prises de décisions.</li> </ul>	
<p>4) <i>Optimiser la gestion matérielle et financière en relation avec les axes précédents</i></p>	<p><b>1) Hiérarchiser les priorités budgétaires en fonction des axes précédents</b></p> <p><b>2) Elaborer et suivre un plan pluriannuel d'équipements pédagogiques, éducatifs et d'amélioration des conditions de travail des personnels</b></p> <p><b>3) Associer le service intendance à l'élaboration des projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans le domaine pédagogique, répartition des crédits pédagogiques par projets, selon les demandes formalisées par chacune des disciplines avec une vision pluriannuelles.</li> <li>✓ Prioriser les demandes liées à l'évolution des enseignements et des programmes</li> <li>✓ Utiliser les fonds de réserves (notamment sur les années présentant un excédent d'exercice intéressant) pour réaliser des investissements financièrement conséquent.</li> <li>✓ Dans le domaine éducatif, sensibiliser le Département sur les besoins d'aménagement et de dotation d'équipement pour les lieux de vie tels que le foyer, l'Internat et les cours de récréation.</li> <li>✓ Dans le domaine des espaces d'accueil des personnels et usagers, priorité aux aménagements d'espaces de travail, d'entretiens individuels avec les parents et de convivialité.</li> <li>✓ Solliciter le Gestionnaire pour différents projets dès le début de leur élaboration en l'association aux réunions de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obtenir sur plusieurs années une amélioration du niveau d'équipement sur chaque discipline. Réduire les inégalités d'équipement par discipline.</li> <li>➤ améliorer les conditions d'enseignement et répondre au besoin d'évolution liée aux différentes réformes.</li> <li>➤ Mettre en œuvre, le plan pluriannuel d'équipements. En rendre compte au moins une fois l'an et le compléter au fur et à mesure des besoins.</li> <li>➤ Usage du cahier CHSCT</li> <li>➤ Amélioration de l'expertise règlementaire (sécurité, démarches administratives) et financière (subventions et sources de financement) améliorée</li> </ul>

